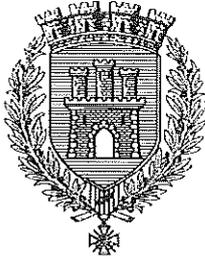


N° DEL 2014.02.12/035

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 12 février 2014 à 18h30** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	06/02/2014
Affichage	06/02/2014

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	29	4

**Etaient Présents** : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés** :

RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.  
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

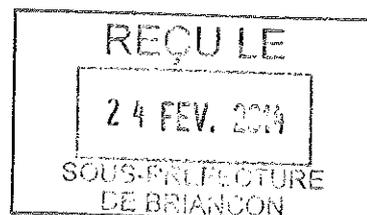
**THEME** : DELEGATION DE SERVICE PUBLIC 7.

**OBJET** : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES – C.I.P.P.A.

**Absents-Excusés** :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, RAPANOEL Séverine, NUSSBAUM Richard.

**Secrétaire de Séance** : JIMENEZ Claude.



## 1 – HISTORIQUE

Commencé sous la municipalité de Paul DIJOURD et terminé sous la mandature de Robert DE CAUMONT, le CIPPA n'a véritablement démarré ses activités qu'en novembre 1985 par la création de la régie autonome (Régie Municipale avec Autonomie Morale et Financière) et a reçu ses premiers stagiaires début 1986.

Peu après, un autre bâtiment a été construit pour mettre en place un centre médico-sportif (la partie supérieure étant réservée à un logement de fonction : celui du gardien). Aujourd'hui c'est un établissement comprenant 42 chambres et 126 lits et employant 11 personnes en contrat à durée indéterminée.

Ce n'est qu'à partir de l'année 1999 que les charges de personnel ont été en totalité imputées aux charges de fonctionnement du CIPPA car auparavant certains postes étaient pris en charge par la D.D.J.S. (directeur de 1987 à 1988) ou la Mairie (directeur de 1989 à 1992 ; gestionnaire de 1987 à 1992 et demi-poste d'agent comptable de 1987 à 1998).

## **2 - LES CONSTRUCTIONS OU RENOVATIONS POSTERIEURES :**

- En 2000 création d'un bâtiment annexe comprenant :
  - Une salle restaurant de 140 places.
  - Une salle de réunion de 80 places.
  - Une salle de musculation avec sauna (180 m<sup>2</sup>).
  - Un bar.
  - Une salle de massage.
  - Deux bureaux.
  - Un bureau économat.
  - La cuisine et les réserves.
- En 2005 extension et restructuration du bâtiment : soit un total de 26 chambres rinnovées.
- En 2006 reprise des travaux du bâtiment A (Automne 2006).
- En 2007 annulation de la restructuration du Bâtiment B

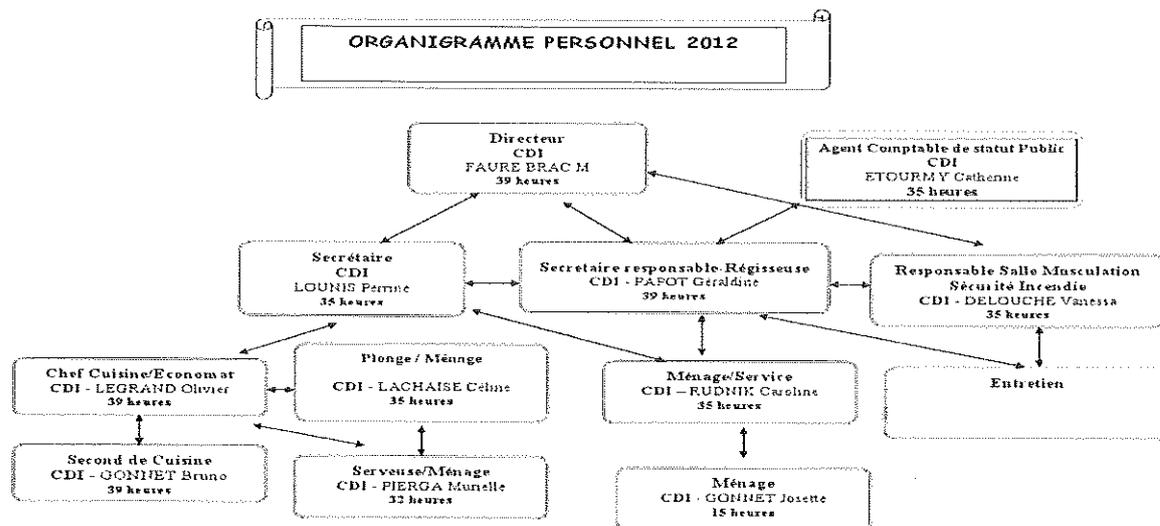
## **3- SES OBJECTIFS**

- L'accueil et l'hébergement de sportifs de haut niveau pour des stages d'oxygénation et de préparation physique.
- L'organisation de préparation ou de formation aux métiers sportifs, notamment les phases obligatoires relevant de la responsabilité de l'Etat.
- La mise en œuvre d'actions liant le sport à la recherche scientifique et médicale, à l'industrie, au tourisme et au climatisme.
- L'accueil et l'hébergement des associations à vocation sportive et autre.
- La préparation physique (salle de musculation).

## **4- LE PERSONNEL**

- Le centre emploie onze personnes en contrat à durée indéterminée :
  - Un directeur.
  - 2 secrétaires.
  - 2 cuisiniers.
  - 4 agents de service sur les postes (plonge, ménage, service).
  - 1 préparateur physique chargé de la salle de musculation.
- Actuellement le poste « Entretien » n'est pas pourvu ce qui pose certains problèmes de maintenance.

- La structure est ouverte sept jours sur sept tout au long de l'année excepté une fermeture annuelle de quinze jours programmée durant le mois de novembre qui est traditionnellement un mois très calme. Cette fermeture permet de « solder » en partie les congés payés et de faire récupérer les heures supplémentaires réalisées lors des périodes de remplissage important du centre.



## 5 – COMPARAISON DES RESULTATS 2011 et 2012 :

La comparaison des résultats 2011 et 2012 met en évidence :

- Une activité similaire à celle de 2011, mais qui par conséquence reste très en deçà de l'année de « référence » 2010 (de l'ordre de moins 20 % par rapport à 2010).
- Une augmentation des dépenses de l'ordre de 3.2 %.
- Une stagnation des recettes d'hébergements.

	2011	2012	écarts	écarts en %
Total nuitées	14 115	14 263	148	1.05
Total repas	31 662	31 958	296	0.94
Recettes Hébergement	653 430	660 257	6 827	1.05
Recettes Musculation	23 075	25 787	2 712	11.76
Dépenses	735 311	758 763	-23 452	3.19
Compte de Résultat	-26 500	22 177		

Après une année 2010 particulièrement faste (une des années de référence faisant ressortir un bénéfice de 72 515 euros), l'année 2012 est, comme l'année 2011, une année très difficile pour le CIPPA en termes de remplissage.

Plusieurs facteurs peuvent sans doute expliquer cette baisse :

- Un contexte économique toujours défavorable qui touche de plus en plus les associations et clubs sportifs, d'où leurs difficultés à organiser des stages de préparation.
- Le secteur de la géologie qui stagne et ne retrouve pas son niveau de 2010.

Dans le même temps, nous constatons une hausse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 3.2 %, conséquence d'une augmentation significative des postes « électricité, gaz, eau », ainsi que du poste « Impôts et taxes ».

Il est également à remarquer une reprise de l'activité de la salle de musculation avec des recettes en hausse de 11.8 %.

Le produit exceptionnel de 72 408 euros (remboursement du détournement de fonds de l'ancien comptable public), permet d'obtenir un compte de résultat excédentaire de 22 177 euros sans lequel il serait déficitaire.

Conclusion : Le compte de résultat de l'année 2012 présente un excédent de 22 177 euros dans la section de fonctionnement.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux s'est réunie le mardi 4 février 2014 et a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport sur l'exercice 2012:

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 (*NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSMIS LE : 21 FEV. 2014

PUBLIE LE : 21 FEV. 2014

NOTIFIE LE : 25 FEV. 2014

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire  
  
Gérard FROMM